

**Atelier citoyen « Mobilité, déplacements et circulation » au Vert Galant
du 05/03/2013**

Présents :

Collège des habitants :

Manuel PEREIRA, Valérie COUSIN LABAR, Marie-Louise DE CARVALHO, Gérard CHEMINADE, Jean-Louis GHENASSIA, Jacques et Nicole LABLE, Claude LAVENU, Georges VEMCLEFS, Pierre CHASTANG, Laurence THOMAS, Roselyne FOUSSIER, Yvette GOMAS, Mme et M. CARROZZO, Mme et M. CHARLES, Claude PINEAU, Eloy VILELA, Charles-Roger BASSAMA, Jean VIALLET, Bruno IURILLI, Edouard DELAVICTOIRE, Mme et M. BARTH, Serge VETTRAINO

Collège des élus :

Alexandre BERGH, Conseiller municipal, en charge de la démocratie locale ; Alain DURANDEAU, Conseiller municipal, délégué aux travaux, à la rénovation du patrimoine, à la sécurité et la tranquillité publique, en charge du conseil de quartier du Vert Galant ; Virginie DE CARVALHO, Adjointe au maire, en charge de l'action sociale, de la solidarité et du conseil de quartier du Vert Galant ; Aline PINEAU, Conseillère municipale, en charge du conseil de quartier du Vert Galant

Collège des personnes qualifiées :

Courriers de l'Ile de France (CIF) : Mohamed GHODBANE - Responsable

Police Nationale (Commissariat de Villepinte) : Bertrand PELTIER et Isabelle RIVIERE, Commandants ; Bernard PASQUALINI, Délégué Cohésion « police-population »

Ville de Tremblay-en-France :

Services techniques – Michel TURLIER, Directeur Général Adjoint des services techniques ; Service Développement durable - Sébastien BECQ, Chargée de mission ; Police Municipale – Corine LIMERY, chef du service; Carole CAUDROY – Coordinatrice du Contrat Local de Sécurité ; Service Médiation - Ahmed ZEGHADI ; Division Démocratie locale – Jean-Pierre FORESTIER, Directeur ; Rosica TOMOVA, Adjointe au directeur

.....

Cette première réunion de l'atelier « Mobilité, déplacements et circulation » a été organisée pour répondre à la demande des habitants du nouveau conseil de quartier du Vert Galant d'échanger avec les représentants de la police nationale, de la police municipale, des services municipaux et des transporteurs sur les questions relatives à la régulation de la circulation et du stationnement dans le quartier.

1) Présentation des missions de la police nationale et de la police municipale en matière de régulation du stationnement et de la circulation

- Police nationale

Le Commandant Peltier a présenté les missions de la police nationale. Il s'agit d'une police d'État qui est rattachée au ministère de l'Intérieur. Les policiers titulaires sont des fonctionnaires de l'État. 150 fonctionnaires travaillent au commissariat de Villepinte. Ils sont en permanence à disposition des habitants. Leur mission est notamment de constater toutes les infractions commises, particulièrement celles prévues par le Code pénal et le Code de la route.

La police nationale veille à l'exécution des lois, assure la protection des personnes et des biens et prévient les troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique.

Elle peut verbaliser des véhicules mal stationnés et elle travaille toujours en bonne intelligence avec la police municipale.

Depuis un an, la police nationale utilise un système de verbalisation appelé « Procès-Verbal Electronique ». Il permet notamment, grâce à l'utilisation d'un terminal électronique (PDA), d'enregistrer directement les numéros d'immatriculation des véhicules mal garés. La verbalisation se fait sans déposer d'avis de contravention sur le véhicule en infraction au Code de la Route. Les informations relevées (immatriculation du véhicule, motif et adresse de l'infraction) sont ensuite envoyées par voie informatique au centre national de traitement de Rennes. Ce dernier adresse automatiquement, dans les 48 heures, les avis des contraventions constatées aux propriétaires des véhicules.

Néanmoins, la police nationale constate que ce n'est pas au Vert galant qu'il y a le plus de problèmes de circulation.

Monsieur Pasquallini, délégué en charge de la cohésion « police-population », informe les habitants qu'ils peuvent le solliciter quand ils constatent des problèmes.

- *Police municipale*

Mme Limery a présenté les missions de la police municipale. Cette dernière est un service de la mairie constitué de 60 agents, dont 19 agissent principalement sur la voie publique. Les missions de la police municipale recouvrent le pouvoir de police du Maire. La police municipale veille à la tranquillité publique (avec des patrouilles de surveillance), à la salubrité (verbalisation des personnes déposant des déchets ou des encombrants sur la voie publique) et au stationnement (verbalisation des véhicules mal garés). Le service possède un centre de vidéo-surveillance urbaine, dont l'effectif a augmenté pendant les deux dernières années (12 agents).

Les horaires d'ouverture de la police municipale sont de 7h30 à 21h.

Quelques problématiques de circulation et de stationnement évoquées par les habitants :

- *Rue de Lille / rue de Champagne :*

Les habitants évoquent les problèmes de circulation devant l'école « Marie Curie », rue de Lille, car cette rue est très étroite. Il est proposé de mettre un panneau devant la rue de Champagne pour interdire la circulation des camions.

- *Rue de Bourgogne :*

Un habitant propose que le stationnement dans cette rue devienne unilatéral.

- *Rue de Picardie / rue d'Alsace :*

Un habitant propose d'élargir le temps du stationnement alterné dans ces rues, car les habitants oublient souvent l'alternance et se retrouvent régulièrement garés du mauvais côté lors des changements.

- *Rue de Berry :*

Un habitant attire l'attention des élus sur les résultats positifs de la mise en sens-unique de la rue de Berry. Il propose que ce système de sens-unique soit instauré dans les rues voisines.

M. Turlier indique qu'il s'agit d'une opération « test » et que si les riverains sont contents sur le long terme, il est envisageable de mettre d'autres rues en sens unique.

Cette rue a été choisie pour l'opération « test », car la voirie y était en très mauvais état et devait être réaménagée.

- *Avenue Pasteur :*

Un habitant propose que la circulation de la rue Pasteur soit inversée, car aujourd'hui les conducteurs de véhicules mettent une heure à traverser le canal lors des heures de pointe.

- *Espaces publics devant les écoles :*

Une personne demande que des espaces de « dépose-minute » soient aménagés pour faciliter la circulation autour des écoles aux heures d'entrée et de sortie.

- *Rue de Lorraine :*

Une personne demande que la ville distribue du sel pendant l'hiver pour que les habitants puissent déneiger les trottoirs.

M. Durandeu informe que le sel ne déneige pas les trottoirs, car pour qu'il agisse il faut que les voitures roulent dessus.

A. Durandeu propose d'organiser des visites sur site avec les services techniques et les habitants pour faire un diagnostic partagé des dysfonctionnements et trouver collectivement des solutions aux problèmes de circulation.

2) Desserte en transports publics :

M. Ghodbane a présenté la desserte assurée par le transporteur « Courriers de l'Ile de France » pour le quartier du Vert Galant. La ligne « T'Bus » connecte le quartier à la gare routière. Une grande partie du quartier est desservie par cette ligne, depuis la fusion des lignes 640 et « T'Bus » il y a quelques années. L'entreprise travaille actuellement sur la géolocalisation de la vitesse des bus. Néanmoins, il est parfois difficile d'améliorer la fréquence des bus, car elle est très liée à la circulation dans le quartier.

Question d'une habitante :

Une habitante du 124 rue Colongo indique que l'arrêt à côté de sa maison a été entièrement réaménagé et rendu accessible pour les personnes à mobilité réduite. Néanmoins, depuis le réaménagement, le bus ne dessert plus cet arrêt.

M. Ghodbane précise que dans le cadre du respect de la législation, tous les arrêts de bus doivent être rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les collectivités réaménagent donc les arrêts de bus, mais parfois les trajectoires de ces lignes sont modifiées pour les rendre plus efficaces.

3) Questions diverses :

- *Rue de Bourgogne :*

Deux habitants avertissent la police des allées-venues de voitures le soir. Ils suspectent le développement d'un trafic.

Le Commandant incite les habitants à contacter le commissariat en appelant le 17 quand ils constatent des problèmes. Les appels sont anonymes. Trois ou quatre voitures de la police circulent entre 9h et 22h et répondent à tous les signalements des habitants, dans la mesure du possible et en fonction de l'urgence. Tous les appels sont enregistrés.

Un autre habitant demande qui s'occupe de l'ouverture et de la fermeture du plateau de Bourgogne.

A. Zeghadi répond que le service médiation est en charge de la gestion du portail. Si les habitants remarquent que le plateau d'évolution est ouvert en dehors des horaires d'ouverture, il faudrait qu'ils contactent le service « médiation » au 01 49 63 72 62.

- *Place A. Thomas :*

Un habitant propose que cette place soit réaménagée, car elle est aujourd'hui source de nuisances.

Suites de la réunion :

Pour satisfaire la demande d'une grande partie des habitants de réfléchir à des solutions pour améliorer la circulation dans le quartier, la ville va demander à une société spécialisée dans les plans de circulation d'étudier la situation dans chaque rue du Vert Galant et d'établir des préconisations pour optimiser les flux de véhicules.

Afin de répondre aux attentes des habitants, un travail collectif sera engagé sur les usages et les possibilités de réaménagement de la place A. Thomas. Un groupe de travail spécifique sera organisé prochainement pour faire un diagnostic partagé sur les usages de cet espace avec les habitants du quartier.

La prochaine rencontre du conseil de quartier se fera autour de l'exposition « Tremblay s' imagine au futur 2 » qui sera installée mi-avril à l'Odéon.